

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Frédéric Brassard Photo / Vidéo / 360°/ VR

IDENTIFICATION

Micro entreprise : Frédéric Brassard

Nom commercial : Frédéric Brassard Photo / Vidéo / 360°/ VR

Statut : Micro entrepreneur Photographe / Vidéaste

Siège social : 28 rue du 19 mars 1962 / 42680 Saint-Marcellin en Forez

Téléphone : 06 87 29 07 68

E-mail : fred.brassard@free.fr

Site web : www.frederic-brassard.fr

ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Code APE / APM : 7420ZQ

SIREN / SIRET : 78985284500039

RM : 789852845RM42

RCS : 789852845 R.C.S. Saint-Etienne

Assurance Contrat Multirisque Professionnelle : MAAF Pro / 142034169 A 001

N° TVA intracommunautaire : FR61789852845

Contact par téléphone ou par mail, toute l'année, tous les jours 9h00 – 19h00

OBJET

Les conditions générales de vente (ci-après "CGV") s'appliquent à toutes les commandes de Prestations de Photographies et autres Prestations (ci-après "Prestation(s)") conclues entre le Client (ci-après "le Client") et l'entreprise Frédéric Brassard Photo / Vidéo / 360°/ VR (ci-après "le Prestataire"), siégeant au 28 rue du 19 mars 1962 / 42680 Saint-Marcellin en Forez, dont elles font partie intégrante.

COMMANDE

Les Prestations proposés par le Prestataire sont disponibles et détaillés sur le site internet (www.frederic-brassard.fr) et/ou des liens sur les sites internet de ses partenaires sur ce même site.

Après l'étude et les conseils du Prestataire, toute commande est ratifiée par un devis détaillé avec les tarifs, les caractéristiques essentielles sur le(s) produit(s) vendu(s) et/ou installé(s), les services proposés, les disponibilités et délais, ainsi que les garanties.

Un acompte dont le montant sera indiqué sur le devis peut être exigé lors de la passation de la commande.

Le devis en tant qu'estimation par le Prestataire est juridiquement une offre de contrat, et, à ce titre, il engage fermement le Prestataire de manière très précise quant à l'étendue des Prestations, à leur coût, mais aussi quant aux délais prévus.

Le Client, lui, n'est jamais obligé de confier l'exécution des Prestations au Prestataire.

Le devis n'engagera le Client, qu'à partir du moment où il aura exprimé sa volonté de faire exécuter la Prestation par une signature au bas de celui-ci.

Les Clients particuliers (non professionnels) disposent d'un délai légal de rétractation ; De ce fait, un accord préalable exprès du Client particulier et renoncement exprès à son droit de rétractation, devront être signés pour la réalisation de la Prestation avant la fin du délai de rétractation : se reporter à DÉLAI DE RÉTRACTATION

TARIFS

Les prix de vente et conditions des Prestations sont ceux applicables au moment de la commande conformément au devis établi.

Les conditions tarifaires des offres dites "promotionnelles" ou les réductions de prix accordées, et signalées comme telles, ne sont valables que pour la durée qu'elles précisent.

Les tarifs pratiqués peuvent être modifiés à tout moment, sans préavis, mais ces modifications seront sans effet sur les contrats en cours et les offres déjà émises.

DÉLAI DE RÉTRACTATION

Conformément à la législation en vigueur, dans le cas d'une vente à distance hors établissement, le Client particulier (non professionnel) dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités. Un remboursement des montants versés sera effectué au plus tard dans les trente jours à compter de la date de la demande. Les éventuels frais de renvoi étant à la charge du Client.

Tout produit retourné doit être en parfait état, sans traces d'installation ni d'utilisation, et dans son emballage d'origine. Conformément à la législation en vigueur, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour :

. les produits considérés comme étant nettement personnalisés.

. une Prestation pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Un formulaire de rétractation est disponible en annexe de ces CGV.

DÉLAIS DE LIVRAISON

De manière générale, le Prestataire et le Client déterminent ensemble les délais de façon cohérente afin que la Prestation soit réalisée dans les meilleures conditions pour un travail de qualité.

Ces derniers dépendent de l'importance du travail à réaliser, des conditions météorologiques, des conditions de stocks et des conditions plus générales nécessaires à la bonne réalisation de la Prestation en fonction des exigences du client.

Ces délais et dates de livraisons seront spécifiés dans le devis.

Le Prestataire est déchargé de plein droit de toute obligation en matière de délai dans les cas suivants :

- les renseignements ne sont pas fournis en temps voulu par le Client.

- le Client n'a pas respecté ses propres obligations mentionnées sur le devis envers le Prestataire.

- le Client n'a pas veillé à ce que les lieux où les clichés doivent être réalisés soient préparés, accessibles sans contrainte et libres de toute occupation...

- la livraison des Prestations n'a pas été possible à la date prévue du fait du Client et/ou en cas de force majeure.

Le Prestataire peut procéder à des livraisons totales ou partielles.

La livraison ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations envers le Prestataire.

TRANSMISSION DES INFORMATIONS USUELLES - LIVRAISON

Par défaut, le Prestataire communique au Client toutes les informations par courrier électronique.

Le Prestataire se réserve le droit de facturer l'expédition de fournitures (documents, fichiers, images, CD-ROM, produits...) au Client si ce dernier souhaite un envoi postal.

Le Prestataire ne peut être tenu pour responsable des retards, détériorations ou pertes, des Prestations sur support numérique qui seront expédiées par voie postale ou par transporteur.

Le Prestataire s'engage à conserver une copie des Prestations pendant un an et à les transmettre au Client sur simple demande.

FACTURATION - PÉNALITÉS DE RETARD

Une facture est établie et délivrée à chaque livraison et finalise la Prestation.

Toute Prestation est payable à la livraison ou au plus tard aux conditions indiquées sur la facture après la livraison de la Prestation.

Les factures doivent être exclusivement réglées par chèque bancaire, par virement bancaire ou en espèces.

Escompte pour règlement anticipé : néant.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible.

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 €

Le Prestataire se réserve le droit de retirer tout travail qui n'a pas été intégralement réglé par le Client, sans qu'il puisse en être tenu responsable, et il reste déchargé de toute pénalité quoi qu'il arrive.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES

Le Prestataire reste propriétaire des marchandises vendues jusqu'au paiement intégral du prix y compris le cas échéant les intérêts et pénalités de retard (lois du 12 mai 1980 et du 25 janvier 1985).

Le Client ne deviendra propriétaire qu'au moment du paiement de la dernière échéance du prix, y compris les frais et accessoires. Le Client supporte toutefois la charge des risques (vol, incendie, destruction, inondation, etc.) dès la livraison des marchandises comme s'il en était propriétaire.

Le Client veillera à ce que l'identification des marchandises reste toujours possible. Le Prestataire se réserve le droit de reprendre les marchandises selon les clauses de réserve de propriété dans le cas de difficultés financières du Client ainsi que de facturer des frais de remise en état ou de manutention des produits. Son droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont été revendues.

Pour les particuliers :
« Tout risque de perte ou d'endommagement des biens est transféré au Client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par le professionnel, prend physiquement possession de ces biens. » (article L216-4 du Code de la Consommation).

Celui-ci doit donc veiller à la bonne conservation de la marchandise.

Pour les professionnels :

Le Client s'engage à prévenir immédiatement le Prestataire de son état de cessation de paiement, à procéder ou à laisser procéder dès l'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, au constat d'existence dans son stock de marchandises impayées appartenant au Prestataire, et à lui fournir tout renseignement lui permettant d'exercer la revendication à l'égard des sous-acquéreurs.

Pour les professionnels :

Le Client s'engage à prévenir immédiatement le Prestataire de son état de cessation de paiement, à procéder ou à laisser procéder dès l'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, au constat d'existence dans son stock de marchandises impayées appartenant au Prestataire, et à lui fournir tout renseignement lui permettant d'exercer la revendication à l'égard des sous-acquéreurs.

GARANTIES - RÉCLAMATIONS

Le Prestataire s'engage à remettre au Client un bien et/ou un service conforme à la Prestation facturée.

Les Prestations vendues par le Prestataire sont couvertes par les garanties légales du code de la consommation avec :

. la **garantie légale de conformité** (Bien neuf, d'occasion, reconditionné, ou service numérique / Pour Client particulier (non professionnel)) : Valable 2 ans à compter de la Prestation finalisée.

. la **garantie légale des vices cachés** (Bien neuf, d'occasion, reconditionné, ou service numérique / Pour Client particulier et professionnel) : Valable 2 ans à partir de la découverte du défaut pour la mettre en œuvre. Et ce, dans la limite de 20 ans après l'achat (c'est-à-dire à compter du jour de la Prestation finalisée).

Garantie Commerciale :

Le Prestataire ne propose pas de garantie commerciale complémentaire sur ses Prestations de services.

Cependant, les Prestations vendues par le Prestataire peuvent bénéficier de Garanties Commerciale particulières et complémentaires propres à chacun de ses fournisseurs dont la durée est mentionnée directement sur la fiche Produit, le site internet de la marque concernée ou à défaut sur la notice d'utilisation.

MODALITÉS D'EXERCICE DES GARANTIES

En cas de défaut ou dysfonctionnement affectant une Prestation vendue par le Prestataire, couverte par les garanties légales ou commerciales, le Client doit prendre contact avec le Prestataire qui lui indiquera les démarches à suivre.

La garantie est limitée, à la réparation ou au remplacement de la Prestation défectueuse à la livraison.

Pour permettre de remédier à la réclamation, le Client doit accorder au Prestataire le temps et les facilités nécessaires; le Prestataire étant déchargé de toute garantie si le Client refuse de les lui accorder.

SERVICE CLIENTS / SERVICE APRÈS-VENTE

Vous avez une question ou vous souhaitez nous faire part d'une réclamation éventuelle ?

Frédéric Brassard est à votre écoute :

. Par téléphone au 0687290768 toute l'année, tous les jours, de 9h à 19h

. Par mail à fred.brassard@free.fr

. Par voie postale à l'adresse suivante : 28 rue du 19 mars 1962 / 42680 Saint-Marcellin en Forez

RESPONSABILITÉ / INFORMATIONS PRODUITS

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le produit est utilisé. Il appartient au Client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits ou services que vous envisagez de commander.

Les photos sont communiquées à titre illustratif. Nous vous invitons à vous reporter au descriptif de chaque produit pour en connaître les caractéristiques précises ; et en cas de doute ou si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le Prestataire.

Le Client est seul responsable de l'utilisation correcte des produits conformément aux instructions d'utilisation (prescriptions), spécifications techniques et normes de sécurité applicables. Le Prestataire ne peut être tenue à un quelconque dédommagement ou remboursement ou être tenue pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels, financiers ou corporels qui pourraient résulter du non respect de ces consignes.

MODIFICATIONS – RÉSILIATION – ANNULATION – INDEMNITÉS

Toute modification demandée par le Client non prévue dans le devis initial devra faire l'objet d'un devis supplémentaire accepté et signé par le Client, pourra être facturée en supplément et entraînera automatiquement un report de la date de livraison initialement prévue.

Le non respect de quelconque de l'une de ses obligations par le Client autorise le Prestataire à résilier le contrat, à reprendre les Prestations livrées sans mise en demeure préalable, à conserver à titre de dommages et intérêts les sommes déjà perçues et à facturer à titre d'indemnités un minimum de 20% du montant de la commande.

L'annulation totale ou partielle de la commande décidée unilatéralement par le Client autorise le Prestataire à résilier le contrat, à reprendre les Prestations livrées sans mise en demeure préalable, à conserver à titre de dommages et intérêts les sommes déjà perçues et à facturer à titre d'indemnités un minimum de 30% du montant de la commande.

A défaut de règlement à la date prévue, le Prestataire se réserve le droit de mettre le Client en demeure de payer la somme due.

Toute modification après la date de livraison/facturation pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire par le Prestataire (Hors garanties et réclamation pour défaut de conformité et/ou vices cachés dont les conditions sont décrites au chapitre GARANTIES - RÉCLAMATIONS).

FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, le Prestataire et le Client conviennent que l'exécution de la commande sera suspendue jusqu'à la cessation de la force majeure.

Seront considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français : l'état de santé du Client ou du Prestataire, les problèmes de sécurité physique et matériel et tout autre cas indépendant de la volonté du Client ou du Prestataire empêchant l'exécution normale de la commande et des Prestations.

Aucune des deux parties ne sera tenue responsable d'un manquement à ses Prestations ou obligations énoncées dans le présent contrat si ce manquement résulte effectivement d'un cas de force majeure et sous réserve que toutes les mesures nécessaires aient été prises par le Prestataire ou le Client pour en éviter la survenance.

PRISES DE VUES

Le Client doit préparer, nettoyer, faciliter le passage et l'accès aux lieux où les Prestations doivent être réalisées. Lors de Prestations dans des lieux privés et publics (musées, monuments...), un responsable ou à défaut un employé des lieux doit accompagner le Prestataire. Si cela est impossible, le Prestataire peut refuser d'exécuter la Prestation. S'il continue son travail seul, il ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'incidents sur les lieux lors de son passage sauf s'il est indéniablement impliqué dans ces incidents.

PROBLÈME TECHNIQUE ET/OU ACCIDENT

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la Prestation et empêchant le Prestataire de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursée, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Le Client pourra également accepter le report de la Prestation à une date ultérieure, dans ce cas le montant versé ne sera pas remboursé. En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie ou dégât électrique), ne permettant plus la réalisation complète de la Prestation initialement convenue, le Client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la Prestation.

STYLE ARTISTIQUE

Le Client reconnaît connaître le travail et le style artistique du Prestataire. Le Client reconnaît que le travail du Prestataire est en constante évolution, que la Prestation proposée par le Prestataire est unique et artistique, et que le travail livré peut être différent que dans le passé et que pour tout autre Client. Le Prestataire assure qu'il utilise tout son potentiel et tout son jugement artistique pour créer des images cohérentes avec sa vision personnelle, répondantes au cahier des charges défini dans la commande; Le Client accepte que cette vision peut-être différente de la sienne. Lors des séances chez le Client, le Prestataire essaie de s'adapter aux conditions propres au lieu de la séance en terme de luminosité, couleurs, espace et agencement. La qualité de la Prestation dépendra en grande partie de ces conditions, et ne pourra être reprochée au Prestataire si elles ne sont pas favorables. En conséquence, le Client reconnaît que la Prestation ne peut pas être soumise à un rejet en fonction des goûts et des critères esthétiques propres à chacun.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La communication et l'utilisation des photographies et vidéos du Prestataire, ainsi que toute autre œuvre soumise aux droits d'auteur dans les Prestations, sont soumises aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

DROITS D'AUTEURS :

- Cession des droits d'auteur patrimoniaux du Prestataire pour la Prestation commandée : Conformément au Code de la Propriété Intellectuelle (CPI), pour la Prestation commandée, ne peuvent être cédés au Client par le Prestataire, que les droits patrimoniaux de représentation et de reproduction strictement et clairement délimités quant à l'étendue, la destination, le lieu et la durée et que chacun des droits cédés fasse l'objet d'une mention distincte (art. L.131-3 du CPI).

Cette cession de droit fera l'objet d'un contrat signé sur le devis et la facture, ou sur un document annexe.

Cette cession de droits est expressément subordonnée au paiement intégral de la commande par le Client.

Les droits moraux étant perpétuels, inaliénables et imprescriptibles, ne peuvent être cédés.

• Droits d'auteur nécessaires à la Prestation :

Une cession de droits d'auteurs patrimoniaux devra être obtenue pour chaque œuvre intervenant dans la Prestation.

Le Client déclare posséder tous les droits d'auteur patrimoniaux nécessaires concernant ses œuvres figurant dans la Prestation, et par conséquent autorise le Prestataire à les utiliser pour la Prestation conformément au devis établi.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Les dessins et modèles (Produits, logos, marques, ...) peuvent bénéficier d'une double protection ; la protection classique par le droit d'auteur, et la protection conférée par un dépôt auprès de l'INPI.

Par conséquent, une cession de droits d'auteurs patrimoniaux et une autorisation permettant " de fixer, reproduire et communiquer au public " devront être obtenues pour chaque œuvre relevant d'une création sujet à une protection de la propriété Industrielle et intervenantes dans la Prestation.

Le Client déclare posséder tous les droits d'auteur concernant ses propriétés industrielles intervenantes dans la Prestation et autorise le Prestataire à " fixer, reproduire et communiquer au public " ses propriétés industrielles pour la Prestation conformément au devis établi.

DROIT A L'IMAGE ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le droit d'une personne sur son image est protégé en tant qu'attribut de sa personnalité. Toute personne, célèbre ou anonyme, peut s'opposer à l'utilisation de son image sans son autorisation, sauf exceptions.

Il en est de même des animaux, des biens mobiliers et immobiliers.

Pour les personnes mineures, l'autorisation des parents (ou du responsable) doit obligatoirement être obtenue par écrit. Il n'y a pas d'exceptions possibles.

Par conséquent, une autorisation (sauf exceptions) permettant " de fixer, reproduire et communiquer au public " devra être obtenue pour chaque droit à l'image intervenant dans la Prestation.

Le Client autorise le Prestataire à " fixer, reproduire et communiquer au public " ses droits à l'Image intervenants dans la Prestation conformément au devis établi.

RESPONSABILITÉ – ÉTHIQUE

Le Client et le Prestataire s'engagent à tout mettre en œuvre pour respecter les propriétés intellectuelle ainsi que les droits à l'image et protection de la vie privée.

Si il est constaté que par erreur un de ces droits n'avait pas été respecté, le Client et le Prestataire s'engagent à modifier ou arrêter toute utilisation et diffusion de la Prestation dans la mesure de leurs possibilités :

. Aucune indemnité ou remboursement ne pourra être accordée au Client ou au Prestataire.

. Toute modification de la Prestation sera facturée séparément.

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée si le ou les diffuseurs des Prestations ne respectent pas les conditions de cessions de droits intellectuelles et les autorisations de droit à l'image.

La responsabilité du Prestataire est strictement limitée au remplacement gratuit des Prestations reconnues défectueuses, à l'exclusion de toute autre indemnisation de quelque nature que ce soit, et notamment à l'exclusion de l'indemnisation de tout préjudice immatériel qui serait la conséquence directe ou indirecte du défaut des Prestations effectuées.

Les données techniques ou toutes les informations fournies par le Client au Prestataire lors de la commande des

Prestations engagent le Client et exonèrent le Prestataire de toute responsabilité sur les éventuelles erreurs commises. Dans le cas où la réalisation des Prestations nécessite une autorisation, le Client est seul responsable de son obtention. La non obtention de cette autorisation ne saurait engager la responsabilité du Prestataire et ne peut pas constituer pour le Client un motif de refuser l'exécution de la commande.

Le Prestataire ne peut être tenu responsable de l'usage qui sera fait des Prestations (copie illicite, trucage des photographies, utilisation à des fins " contraires aux bonnes mœurs "...) qu'il a effectuées, que ce soit avant ou après le paiement par le Client.

Le Prestataire se réserve le droit de stopper à tout moment son travail la Prestation concerne des scènes dégradantes, pornographiques, à caractère pédophile, et d'une manière générale caractérisée comme étant " contraires aux bonnes mœurs ". Aucun remboursement ne sera effectué.

UTILISATIONS DES PRESTATIONS PAR LE PRESTATAIRE

Sous condition d'une autorisation par le Client clairement délimitée quant à l'étendue, la destination, le lieu et la durée, le Prestataire se réserve le droit d'utiliser la Prestation à des fins de promotion de son activité.

RAPPEL SITE INTERNET : INFORMATIONS – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Toutes les images de www.frederic-brassard.fr sont soumises aux dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) et sont par conséquent la propriété exclusive de Frédéric Brassard.

Malgré tous les soins apportés à la réalisation de ce site et à son actualisation régulière, des erreurs peuvent s'être glissées dans les informations et/ou documents présentés. Les utilisateurs du site procéderont donc à toutes vérifications utiles.

Frédéric Brassard peut, à tout moment, sans préavis, apporter des améliorations ou des changements aux produits, aux programmes ou aux services décrits sur ce site.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle du site ou de son contenu, par quelque procédé que ce soit, et sur quelque support que ce soit est interdite.

Toute exploitation non autorisée du site ou de son contenu, des informations qui y sont divulguées, engagerait la responsabilité de l'utilisateur et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Il en est de même des bases de données figurant, le cas échéant, sur le site www.frederic-brassard.fr qui sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 portant transposition dans le Code de la Propriété Intellectuelle de la Directive Européenne du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données. A ce titre, toute reproduction ou extraction engagerait la responsabilité de l'utilisateur.

RAPPEL SITE INTERNET : LIENS HYPERTEXTES

Le site www.frederic-brassard.fr donne accès à d'autres sites via des liens hypertextes. Frédéric Brassard n'étant pas le gestionnaire de ces sites, il ne peut en contrôler le contenu. En conséquence, Frédéric Brassard ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable du contenu des sites ainsi accessibles, ou des éventuelles collectes et transmission de données personnelles, installation de cookies ou tout autre procédé tendant aux mêmes fins, effectués par ces sites. Tout site public ou privé est autorisé à établir, sans autorisation préalable, un lien vers le site www.frederic-brassard.fr.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont exclusivement communiquées à Frédéric Brassard et ne sont communiquées à aucun tiers.

Ces données personnelles collectées serviront à répondre aux demandes, établir des devis et factures.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Vous pouvez exercer ce droit en nous contactant : fred.brassard@free.fr

LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

La langue du présent contrat est la langue française.

Dans l'hypothèse où un litige naîtrait de la présente relation contractuelle, les parties s'engagent avant toute action judiciaire à rechercher une solution amiable.

En cas de désaccord persistant, seuls les tribunaux statuant en droit français seront compétents.

Fait à Saint-Marcellin en Forez (42), le 11 mars 2024

Formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

Cette rétractation n'est valable que si il s'agit d'une vente à distance hors établissement et si elle est adressée avant l'expiration du délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat.

Lettre à adresser en recommandé avec accusé de réception.

Prénom et nom client :

Adresse client :

Destinataire : Frédéric Brassard - Photo / Vidéo

Adresse du destinataire : 28 rue du 19 mars 1962 / 42680 Saint-Marcellin en Forez

À, **le** (date de la lettre)

Madame, Monsieur,

Le (indiquez la date figurant sur le devis), j'ai commandé (désignation)

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, j'exerce mon droit de rétractation.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir me restituer au plus vite et au plus tard dans les 14 jours suivant la réception de la présente, la somme de euros que je vous ai versée lors de ma commande, ceci conformément aux dispositions de l'article L. 221-24 du code de la consommation.

Veillez trouver ci-joint le(s) objet(s) que je vous retourne (Si vente de produit(s)).

Autres remarques :

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signature